duc Guillaume. On ajoute qu'il se propose de poursuivre plusieurs des journalistes de Londres pour libelle.

Nous traduisons en substance, du dernier Montreal Gazette, l'article suivant, au sujet d'une mutinerie, ou d'une espèce d'insubordination inouie jusqu'à présent, à ce que nous

croyons, dans les collèges du Canada.

"Les étudians du collége, ou petit-séminaire de cette ville, particulièrement les jeunes écoliers, se sont plaints, depuis que M. Q.... a laissé la direction de cette institution, et a été remplacé par M. B..., de plusieurs griefs, qui faisaient naître chez enx contre leurs maîtres un ressentiment auquel il ne manquait qu'une occasion favorable pour se changer en rebellion. Les jeunes écoliers se plaignaient, dit-on, de la fréquence et de la sévérité des châtimens auxquels ils étaient assujétis sous le nouveau régime, tandis que les anciens, plus délicats du côté des sentimens, n'entendaient, dit-on aussi, qu'avec dégoût, les remarques souvent répétées de leurs professeurs français sur l'ignorance des Canadiens. Tous se croyaient lésés par le raccourcissement du temps accordé jusqu'alors pour la recréation et l'amusement, et par la suppression de la liberté de la parole, décrétée par des supérieurs qui ne cessaient de se dire revêtus d'une puissance et d'une autorité absolue.

"Exaspéréau plus haut point par cette accumulation de maux imaginaires, tout le collège se rebella ouvertement, à l'exception de quelques jeunes élèves qui aimèrent mieux soutenir le gouvernement tel qu'il était, ou du moins, rester neutres, que de courir le risque d'être punis, (si l'insurrection ne réussissait pas,) comme coupables de haute trahison; car il y a une coincidence remarquable entre les événemens dont nous parlons et ce qui c'est passé dernièrement en France, et si le résultat n'a pas été le même, ce n'est probablement que parce qu'on s'est empressé d'acquiescer aux demandes des insurgens. Les étudians de notre collège se sont insurgés contre leurs gouvernans comme ceux de l'école polytechinique de Paris; comme eux, ils ont été

conduits à la victoire par un hymne marselllais.

Durant les trois jours que le collège a été en état d'insurrection, l'effigie d'un des maitres a été suspendue au-devant de l'édifice; il a été affiché des placards invitant les étudians à persister dans leurs plans; ils ont protesté, ils ont demandé par pétition, l'abolition des châtimens, l'extension du tems de la récréation, et la reconnaissance de divers autres droits et privilèges, qui sans doute leur étaient garantis par quelque charte, qui avait été violée; les règlemens récents des